

Autoroute Castres - Toulouse

Comité de suivi

14 février 2011



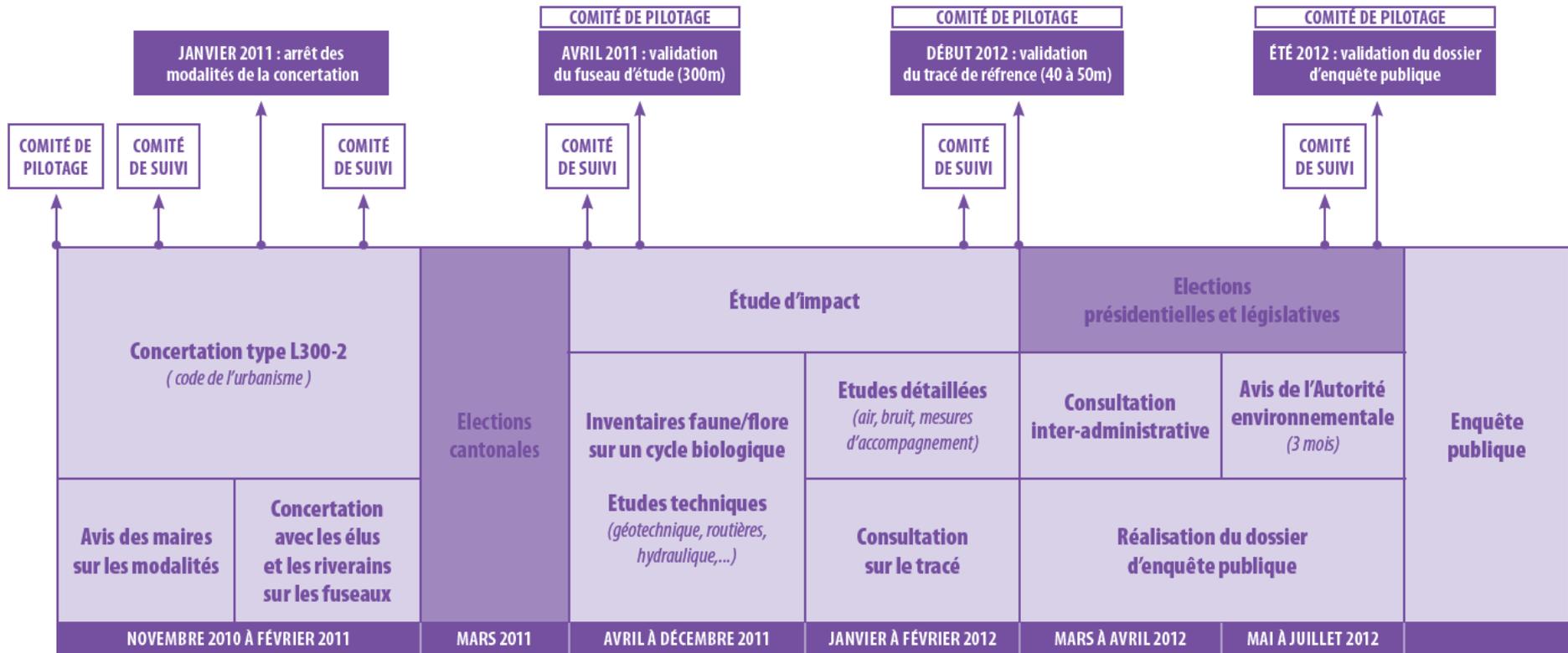
PREFET
DE LA REGION
MIDI-PYRENEES



Programme de la réunion

1. Point d'étape sur la première phase de concertation
 2. Présentation des différentes hypothèses de fuseaux
- 

Le calendrier prévisionnel



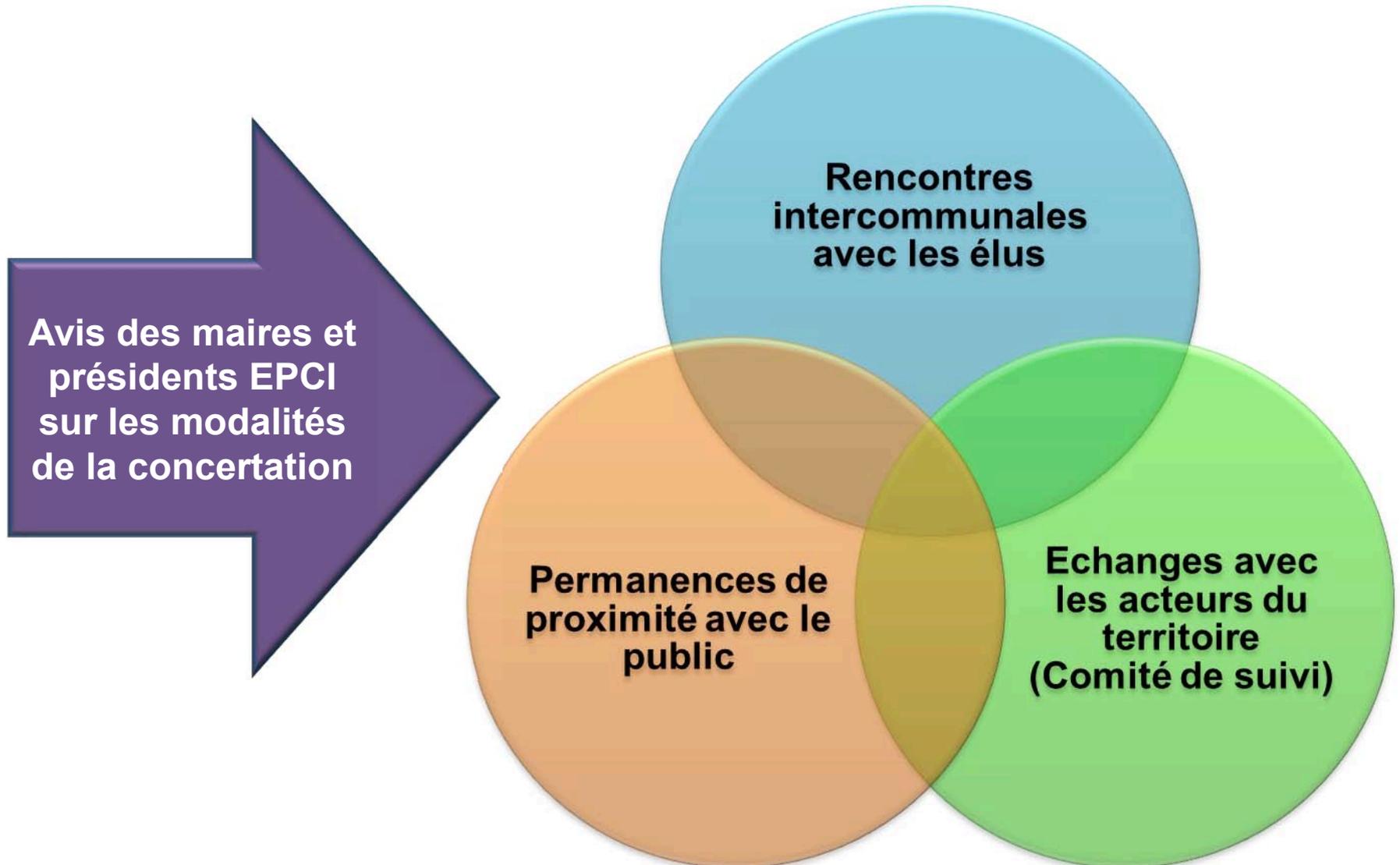


Autoroute

Cas res- Toulouse

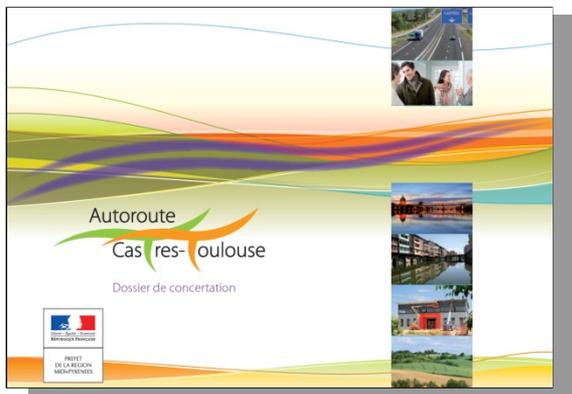
Organisation et outils de la concertation

L'organisation de la concertation



Le dispositif et les outils de la concertation

- **Dossier de la concertation**
 - **Site internet**
 - **Annonce modalités par communiqué de presse**
 - **Présentation Powerpoint**
 - **Insertions publicitaires dans la presse locale et régionale**
 - **Dépliant-invitation distribué dans 37 000 boites aux lettres**
 - **Affiche-poster 80x120 dans les mairies**
 - **Registres en mairies**
- 



Le dossier de concertation

Evolutif + consultable dans chaque mairie et sur le site internet

- **1^{ère} partie = commune :**
 - Organisation des études et de la concertation
 - Généralités sur le projet autoroutier :
 - Les principes d'échangeurs et de péage,
 - Les contraintes techniques et environnementales
 - Les effets sur les déplacements, le développement local et effets sociaux
- **2^{ème} partie = spécifique à chaque secteur géographique (5 secteurs) :**
 - Présentation du secteur
 - Principales caractéristiques et enjeux du territoire
 - Présentation des fuseaux
 - Tableaux comparatifs des enjeux et contraintes au sein de chaque fuseau
 - Synthèse multicritères :
 - (agriculture, urbanisation, réseaux et servitudes, organisation et desserte des territoires, bruit, air et santé, paysage, patrimoine, environnement naturel, environnement physique, contraintes techniques)

Google

Environ 42 600 résultats (0,09 secondes) [Recherche avancée](#)

Tout
 Images
 Vidéos
 Actualités
 Shopping
 Plus

Paris
[Changer le lieu](#)

Le Web
 Pages en français
 Pays : France
 Pages en langue étrangère traduites
 Plus

Autoroute 2013 - Castres-Mazamet Toulouse - Mobilisons-nous !
 Le dossier de l'autoroute Toulouse Castres-Mazamet est entré dans une nouvelle phase avec la toute première réunion du Comité de pilotage, qui s'est tenue ...
www.autoroute2013.com/ - [En cache](#) - [Pages similaires](#)

Le site officiel de l'Autoroute Castres-Toulouse
 Site officiel Autoroute Castres-Toulouse. ... Secteur 3 : de Maurens-Scopont à Puylaurens Secteur 4 : de Puylaurens à Soual Secteur 5 : de Soual à Castres ...
www.autoroute-castres-toulouse.midi-pyrenees.gouv.fr/ - [En cache](#)

collectif RN126
 Collectif pour les solutions alternatives à l'autoroute CASTRES - TOULOUSE. COLLECTIF RN126 - Accueil - Quoi de neuf sur le site ? Le collectif RN126 ...
collectifrn126.sitego.fr/ - [En cache](#)

Chantier de l'autoroute Castres-Toulouse : les réactions ...
 1 juil. 2010 ... L'achèvement de la mise à 2 x 2 voies de la liaison Castres-Toulouse avec l'objectif d'une mise en service est programmée pour la fin 2015. ...
www.toulouse7.com/.../chantier-de-lautoroute-castres-toulouse-les-reactions/ - [En cache](#)

2^{ème} position

Le site internet

Rechercher ...

Autoroute
 Cas res- toulouse

[Le projet](#) [La concertation](#) [Les cartes](#)

Section en service
 Section 2x2 voies en projet
 zone d'échange

Calendrier

- Janvier - février 2011 :** concertation sur les différents fuseaux de passage.
- Avril 2011 :** validation du fuseau d'étude (300 m) retenu pour la recherche du tracé de référence de l'autoroute
- Mars - avril 2012 :** Validation du tracé de référence (40 à 50 m)
- Avril 2011 - février 2012 :** réalisation des études détaillées en vue de la définition d'un tracé de référence et consultation locale.
- Mars-juillet 2012 :** Réalisation du dossier d'enquête publique

La décision ministérielle
 Le ministre confirme la mise en concession autoroutière et la poursuite des études préalable à la déclaration d'utilité publique.
[en savoir plus](#)

La garante de la concertation
 Désignée par la Commission nationale du débat public, elle veille au bon déroulement de la concertation.
[en savoir plus](#)

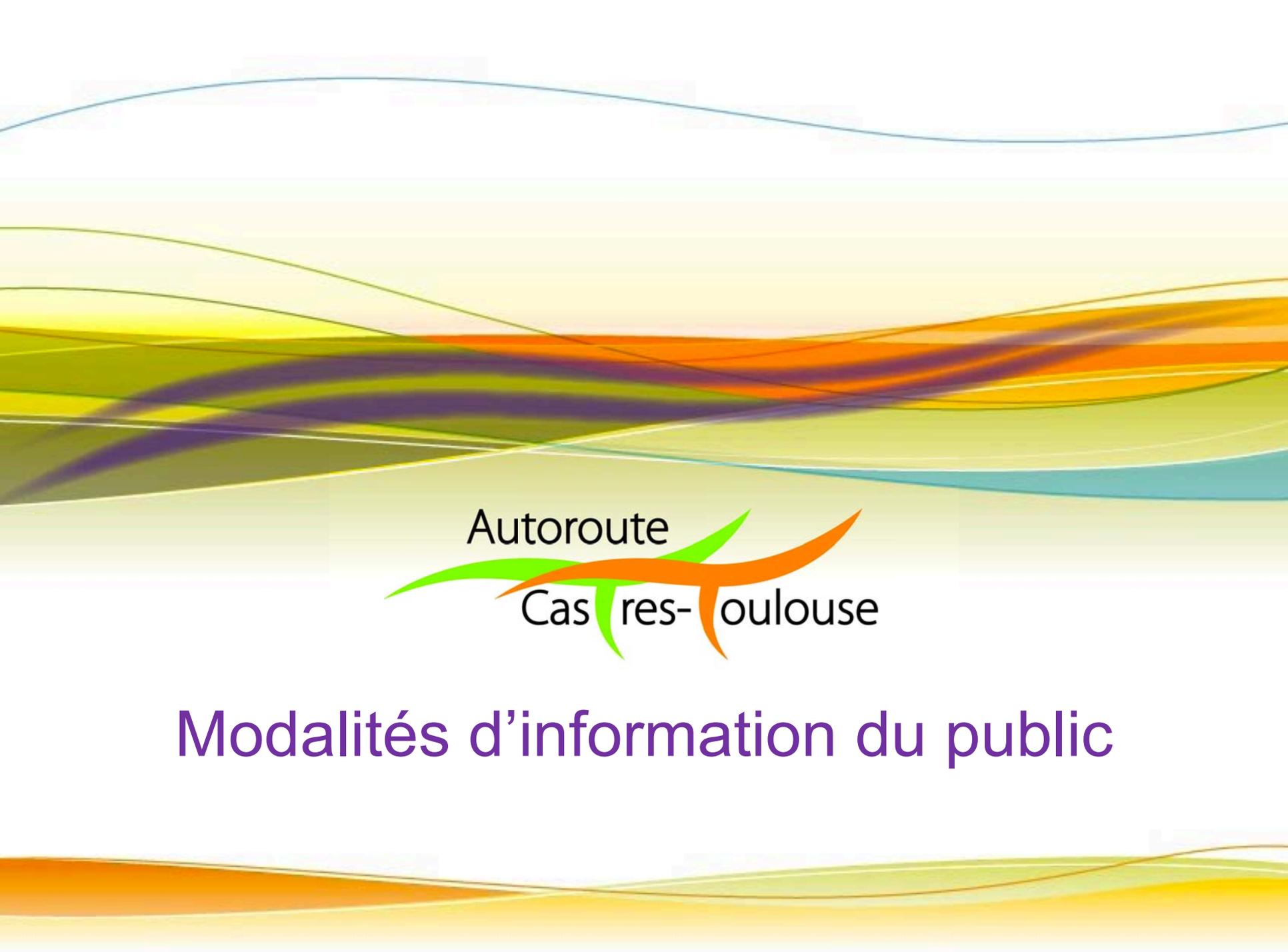
La charte de la concertation
 Elle s'inscrit dans le dispositif de conduite des études et décrit les instances et règles de la concertation.
[en savoir plus](#)

[Dossier de la concertation](#)
[Agenda des permanences](#)
 Exprimez vous ! (formulaire de contact)
[Zoomer sur les cartes](#)
 Espace presse

[Liens utiles](#) [Mentions légales](#) [Contact](#)

Du 1/02 au 10/02 :

- 906 visites
 - 676 visiteurs uniques
 - 5069 pages vues
 - Durée (moyenne) : 5'34
 - 501 consultations
- Cartélie (essentiellement sur secteurs 2 et 3)



Autoroute

Cas res- Toulouse

Modalités d'information du public

Articles publiés suite au communiqué de presse

- **Dépêche du Midi :**
 - annonce du site internet dans l'édition du Tarn le 28 janvier 2011
 - annonce du site internet dans l'édition du Tarn le 29 janvier 2011
 - annonce de toutes les permanences en mairies le 1er février 2011
- **Toulouse7.com :**
 - annonce de toutes les permanences en mairie et du site internet le 21 janvier 2011
- **Métro Toulouse :**
 - annonce du site internet le 24 janvier 2011
- **Le Journal d'ici :**
 - annonce de toutes les permanences en mairie le 27 janvier 2011
- **La Voix du Midi Lauragais :**
 - annonces de toutes les permanences en mairie et du site internet le 28 janvier 2011
- **Le Tarn Libre :**
 - double annonce de la permanence de Castres, des autres permanences en mairie et du site internet le 28 janvier 2011
- **MPS :**
 - annonce du site internet le 28 janvier 2011

Dépliant-invitation distribué par La Poste dans 37 000 boîtes aux lettres

Autoroute
Castres-Toulouse



Concertation sur les
fuseaux de 300 mètres

« Informez-vous
Exprimez-vous »



PREFET
DE LA REGION
MIDI-PYRENEES



Comment participer à la concertation ?

Vous souhaitez donner une information sur le territoire concerné par l'autoroute, faire part d'une préoccupation personnelle, émettre une préférence pour un fuseau, ... plusieurs moyens d'expression vous sont proposés :

► Par courrier :

Adresser votre courrier à : DREAL Midi-Pyrénées – STID, « Autoroute Castres-Toulouse » - Cité administrative - Bâtiment C - Boulevard Armand Duportal – BP 80002 - 31074 Toulouse cedex 9

► Par mail :

A partir de la page d'accueil du site internet www.autoroute-castres-toulouse.midi-pyrenees.gouv.fr, vous pouvez envoyer directement un mail à la DREAL Midi-Pyrénées.

► Dans votre mairie :

A partir du 24 janvier et pendant tout le mois de février 2010, aux heures d'ouverture habituelles de votre mairie, vous pourrez y consulter le dossier de concertation, voir les hypothèses de fuseaux dans votre secteur sur une carte en grand format et inscrire vos remarques sur un registre ouvert à cet effet.

► Des permanences près de chez vous :

Plusieurs permanences sont également organisées pour les riverains souhaitant évoquer des sujets plus personnels. Il y a au moins une permanence à moins de 5 km de chez vous. Voici le calendrier :

- | | |
|--|---|
| • CASTRES (81100)
le 31 janvier de 16 h à 19 h
(Pavillon de la Ville – Parc des Expositions) ; | • SAIX (81710)
le 7 février de 16 h à 19 h (La Ferme Laval) ; |
| • TEULAT (81500)
le 1er février de 16 h à 19 h
(Mairie - salle du Conseil municipal) ; | • PUYLAURENS (81700)
le 8 février de 16 h à 19 h
(Mairie - salle du Conseil municipal) ; |
| • LE FAGET (31460)
le 2 février de 16 h à 19 h (Salle des Associations) ; | • VERFEIL (31590)
le 9 février de 16 h à 19 h
(Mairie - salle du Conseil municipal) ; |
| • SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS (81700)
le 3 février de 16 h à 19 h (Mairie - salle du Conseil municipal) ; | • GRAGNAGUE (81500)
le 10 février de 16 h à 19 h
(Mairie - salle du Conseil municipal). |
| • CUQ-TOULZA (81470)
le 4 février de 16 h à 19 h (Mairie - salle du Conseil municipal) ; | |

Le rôle du garant

Madame Nerte DAUTIER a été nommée garant de la concertation par la Commission nationale du débat public. A ce titre, elle veille au bon déroulement de la concertation territoriale et au respect de la participation et de l'information du public.

Contact : Garant de la concertation Castres-Toulouse DREAL Midi-Pyrénées Cité administrative
2 bd Armand Duportal - BP80002 - 31074 Toulouse cedex 9 + mentionner «NE PAS OUVRIRE»
tél : 06 07 30 89 87 - e-mail : garant.castrestoulouse@gmail.com

Publicités dans la presse locale



Concertation sur les fuseaux de 300 mètres

« Informez-vous, Exprimez-vous »

Vous souhaitez évoquer des sujets personnels ou faire partager votre connaissance du territoire concerné par les fuseaux ? Nous vous proposons de rencontrer des représentants de l'État et du bureau d'études lors de l'une des permanences organisées près de chez vous.

- **CASTRES**
le 31 janvier de 16 h à 19 h
Parc des Expositions – Salle n°2
(entrée par le Chemin des Meules)
- **TEULAT**
le 1^{er} février de 16 h à 19 h
Mairie - salle du Conseil municipal
- **LE FAGET**
le 2 février de 16 h à 19 h
Salle des Associations
- **SAINT-GERMAIN-DES-PRES**
le 3 février de 16 h à 19 h
Mairie - salle du Conseil municipal
- **CUQ-TOULZA**
le 4 février de 16 h à 19 h
Mairie - salle du Conseil municipal
- **SAIX**
le 7 février de 16 h à 19 h
La Ferme Laval
- **PUYLAURENS**
le 8 février de 16 h à 19 h
Mairie - salle du Conseil municipal
- **VERFEIL**
le 9 février de 16 h à 19 h
Mairie - salle du Conseil municipal
- **GRAGNAGUE**
le 10 février de 16 h à 19 h
Mairie - salle du Conseil municipal

www.autoroute-castres-toulouse.midi-pyrenees.gouv.fr



Affichages & registres en mairies





Autoroute

Cas res- Toulouse

Participation aux réunions des élus et
aux permanences publiques

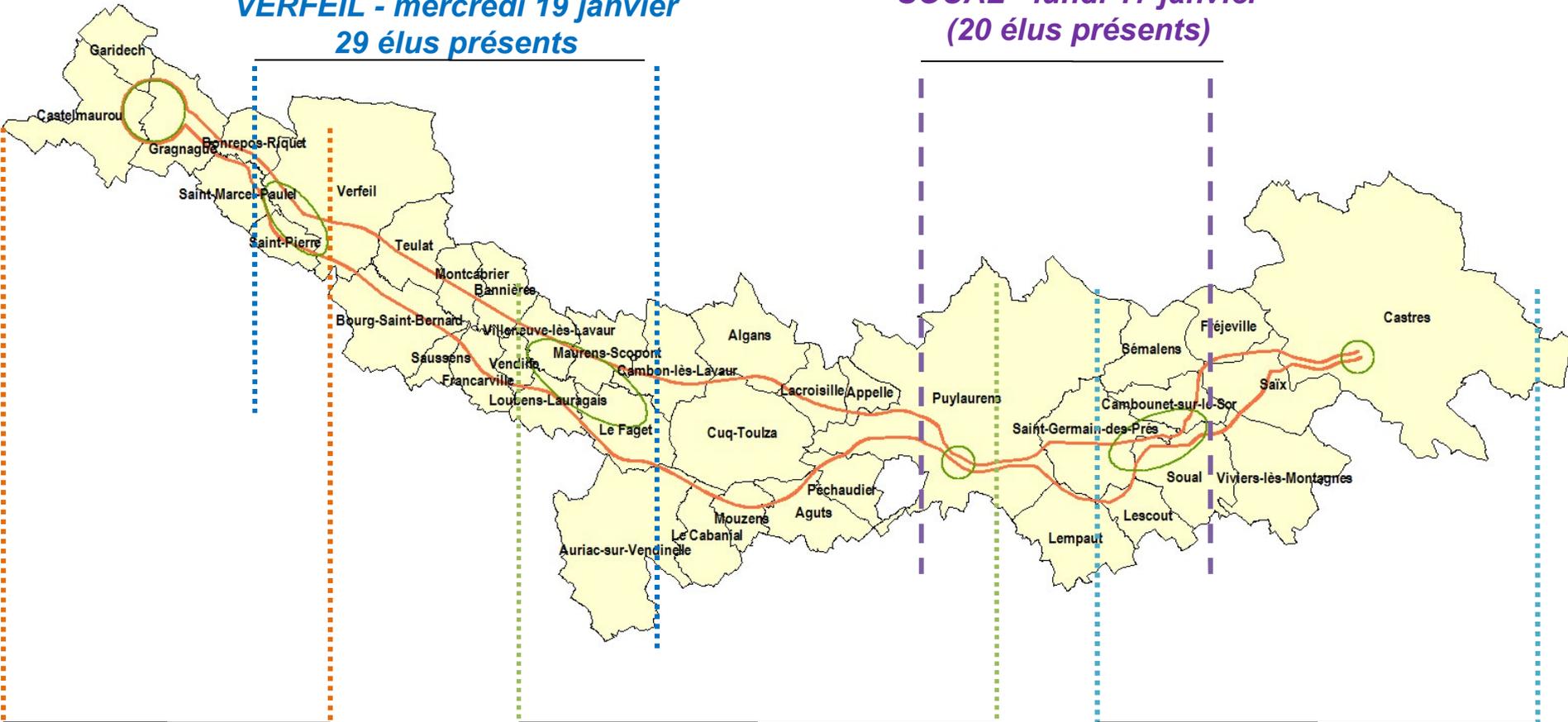
La concertation avec les élus

SECTEUR 2

VERFEIL - mercredi 19 janvier
29 élus présents

SECTEUR 4

SOUAL - lundi 17 janvier
(20 élus présents)



SECTEUR 1

CASTELMAUROU
lundi 24 janvier
(11 élus présents)

SECTEUR 3

CUQ-TOULZA - mardi 18 janvier
(31 élus présents)

SECTEUR 5

CAMBOUNET-SUR-LE-SOR
mardi 25 janvier
(21 élus présents)

Les permanences pour le public

	Entretiens	Simple information
CASTRES le 31 janvier	22	21
TEULAT le 1 ^{er} février	18	19
LE FAGET le 2 février	31	27
SAINT-GERMAIN-DES-PRES le 3 février	32	11
CUQ-TOULZA le 4 février	33	15
SAIX le 7 février	29	20
PUYLAURENS le 8 février	22	9
VERFEIL le 9 février	25	14
GRAGNAGUE le 10 février	13	1
Sous-total	225	137
Total général		362

Débats

- Intervention de Nerte Dautier, garante de la concertation, sur le déroulement de la concertation
 - Réactions des participants sur les sujets abordés
- 



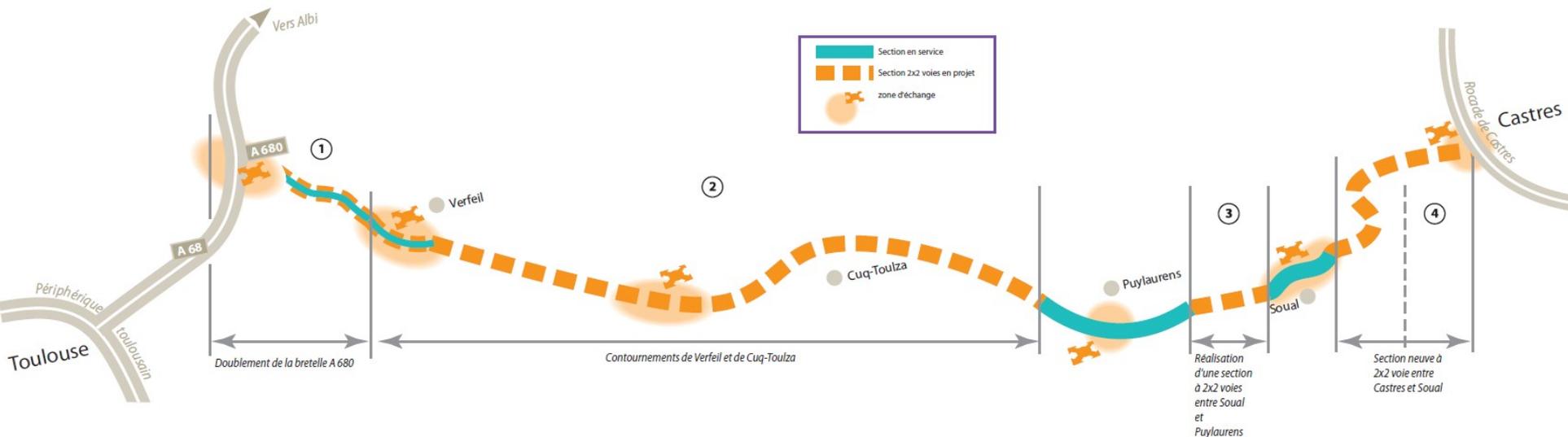
Autoroute

Cas res- Toulouse

Grandes caractéristiques du projet

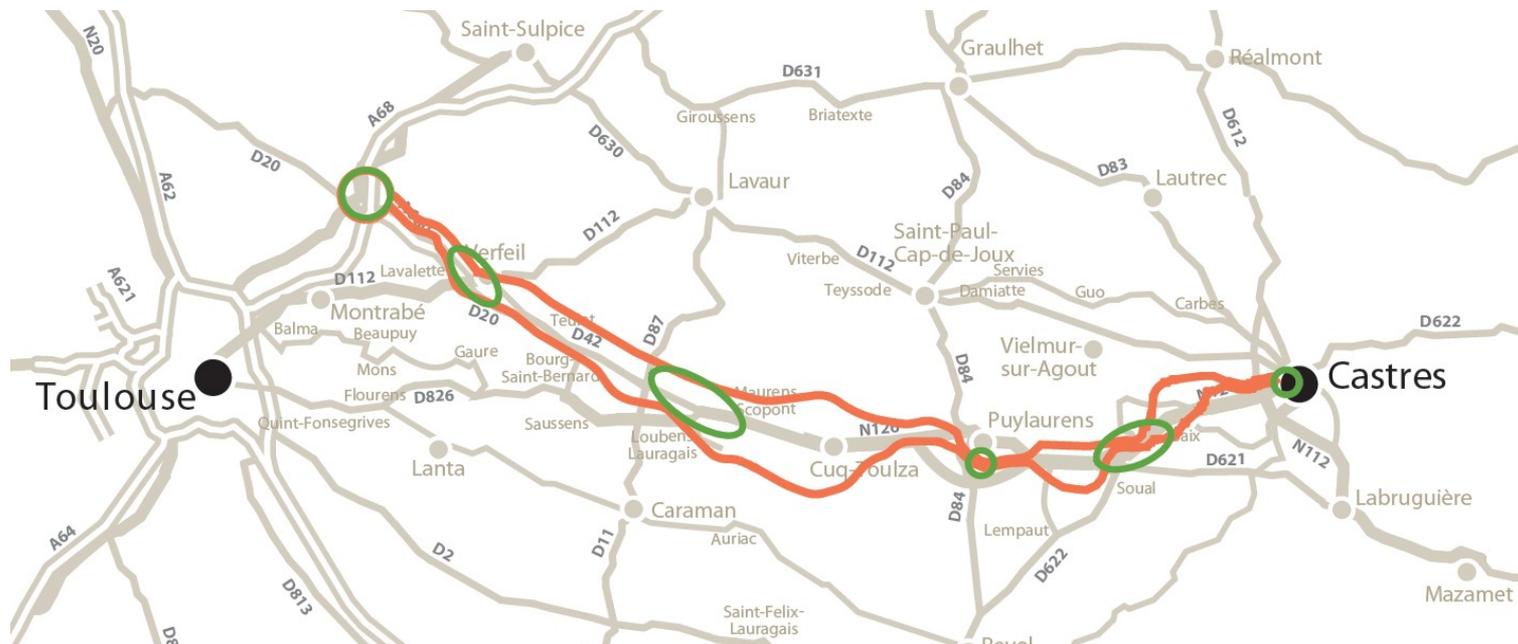
Les aménagements à réaliser

1. La mise à 2x2 voies de la bretelle autoroutière A680 entre l'autoroute A68 et Verfeil incluant le contournement de Verfeil
2. Une section neuve entre Verfeil et Puylaurens incluant le contournement de Cuq-Toulza
3. La réalisation d'une section neuve 2x2 voies entre Puylaurens et Soual
4. La réalisation d'une section neuve 2x2 voies entre Soual et Castres



Les zones d'échange

- La zone d'échange de Gragnague
- La zone d'échange de Verfeil
- La zone d'échange de Maurens-Scopont / Vendine
- La zone d'échange de Puylaurens
- La zone d'échange de Soual
- La zone d'échange de Castres : Saint-Palais

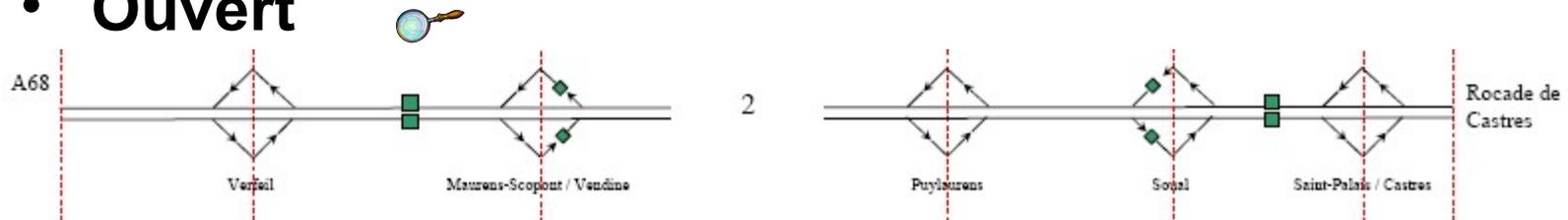


Péage : deux systèmes possibles, exemples

- **Fermé**

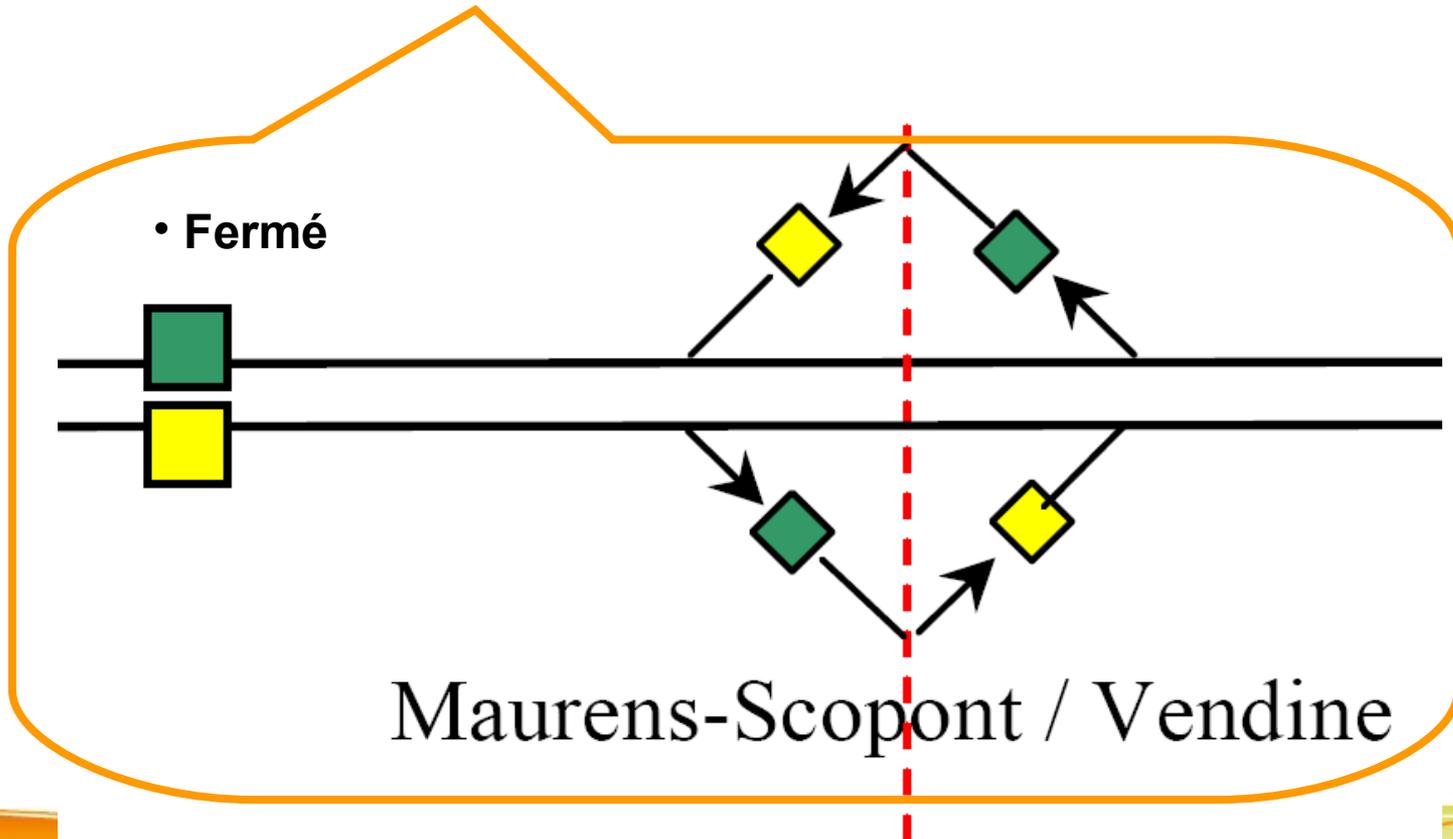


- **Ouvert**

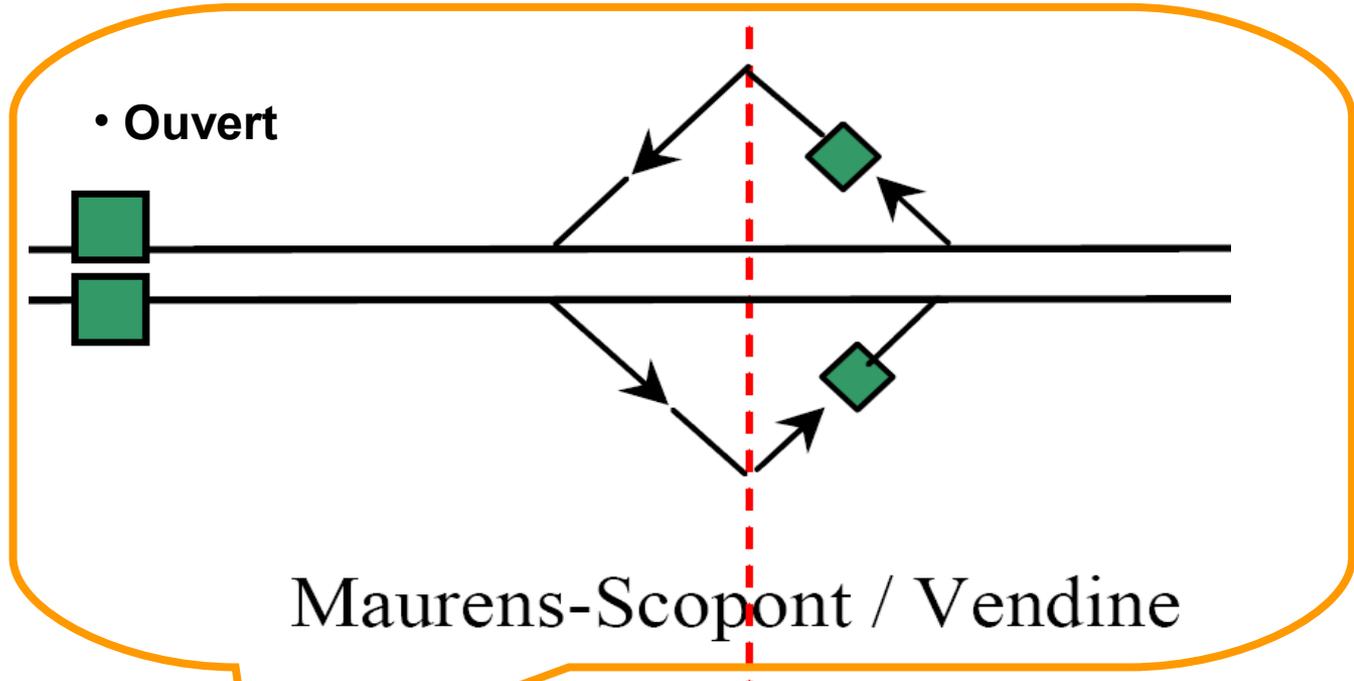


Définition du système de péage

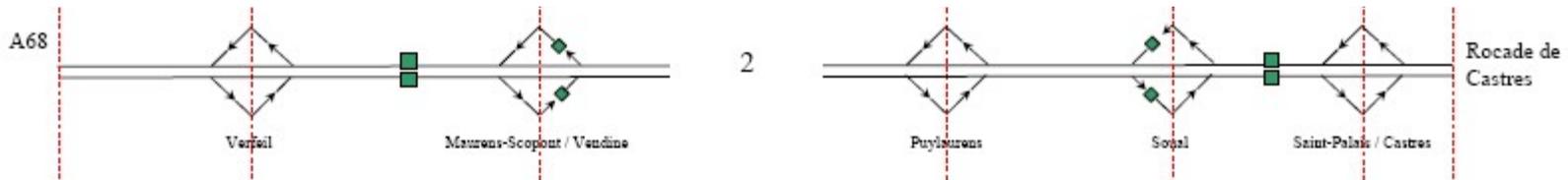
- Fermé



Définition du système de péage



• Ouvert



Autoroute



Casres-toulouse

Présentation des fuseaux

Méthodologie Générale

➤ Identification des enjeux

. Environnement humain :

- agriculture,
- urbanisation et cadre de vie, réseaux et servitudes,
- organisation et desserte des territoires,

. Patrimoine culturel et paysage

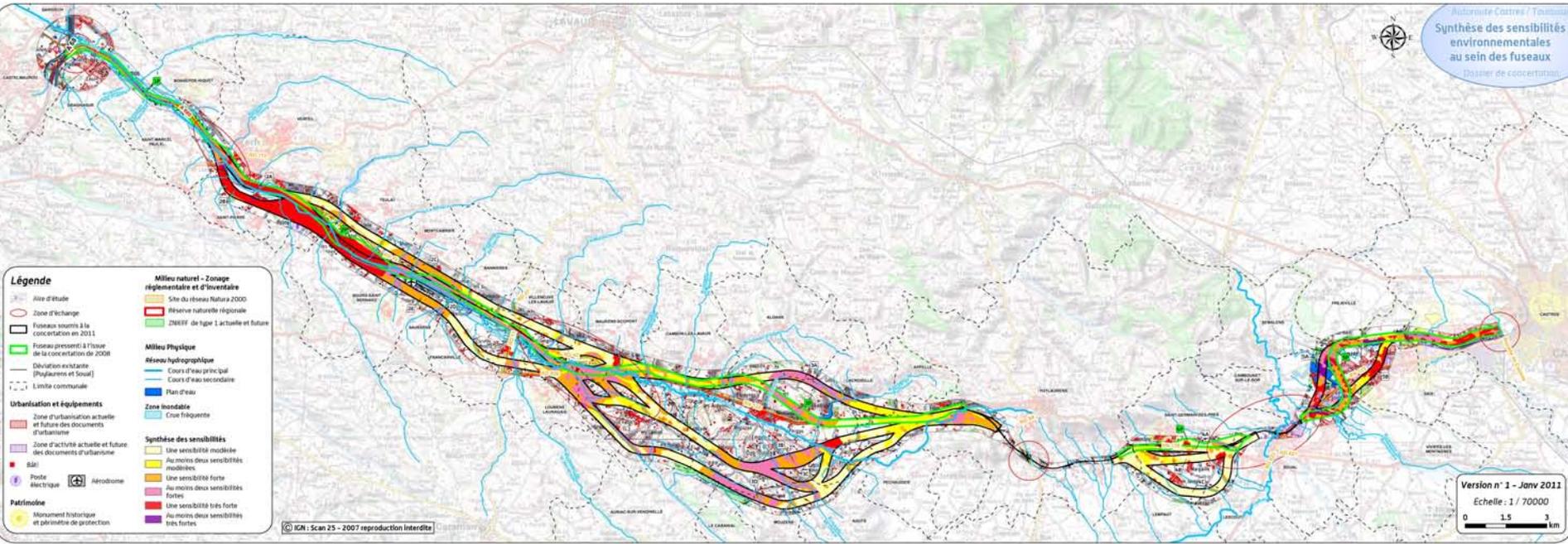
. Environnement naturel (notamment faune et flore)

. Environnement physique

. Contraintes techniques

➤ Définition des fuseaux

➤ Synthèse cartographique des sensibilités environnementales de chaque fuseau vis-à-vis du projet



- Légende**
- Aire d'étude
 - Zone d'échange
 - Fuseaux soumis à la concertation en 2011
 - Fuseaux présents à l'issue de la concertation de 2008
 - Délimitation existante (Pylaires et Souls)
 - Limite communale
- Urbanisation et équipements**
- Zone d'urbanisation actuelle et future des documents d'urbanisme
 - Zone d'activité actuelle et future des documents d'urbanisme
 - Bât
 - Poste électrique
 - Aéroport
- Patrimoine**
- Monument historique et périmètre de protection
- Milieu naturel - Zonage réglementaire et d'inventaire**
- Site du Réseau Natura 2000
 - Réserve naturelle régionale
 - ZNIEFF de type I actuelle et future
- Milieu Physique**
- Réseau hydrographique**
- Cours d'eau principal
 - Cours d'eau secondaire
 - Plan d'eau
 - Zone inondable
 - Crue fréquente
- Synthèse des sensibilités**
- Une sensibilité modérée
 - Au moins deux sensibilités modérées
 - Une sensibilité forte
 - Au moins deux sensibilités fortes
 - Une sensibilité très forte
 - Au moins deux sensibilités très fortes

© IGN : Scan 25 - 2007 reproduction interdite

Version n° 1 - Janv 2011
 Echelle : 1 / 70000
 0 1.5 3 km

Secteurs

- **Secteur 5 : de Castres à Soual**
 - **Secteur 4 : de Soual à Puylaurens**
 - **Secteur 3 : de Puylaurens à Maurens - Scopont**
 - **Secteur 2 : de Maurens – Scopont à Verfeil**
 - **Secteur 1 : de Verfeil à l'A 68**
- 



Autoroute

Cas res- oulouse

Secteur 5..... de Castres à Soual

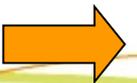
Secteur 5..... de Castres à Soual

- **Présentation des enjeux principaux**

- Environnement humain : le bâti, les zones d'activités, la zone de loisirs
- Environnement naturel : Réserve naturelle des gravières de la Crémade - Znieff – Site Natura 2000 (l'Agout)

- **Présentation des fuseaux**

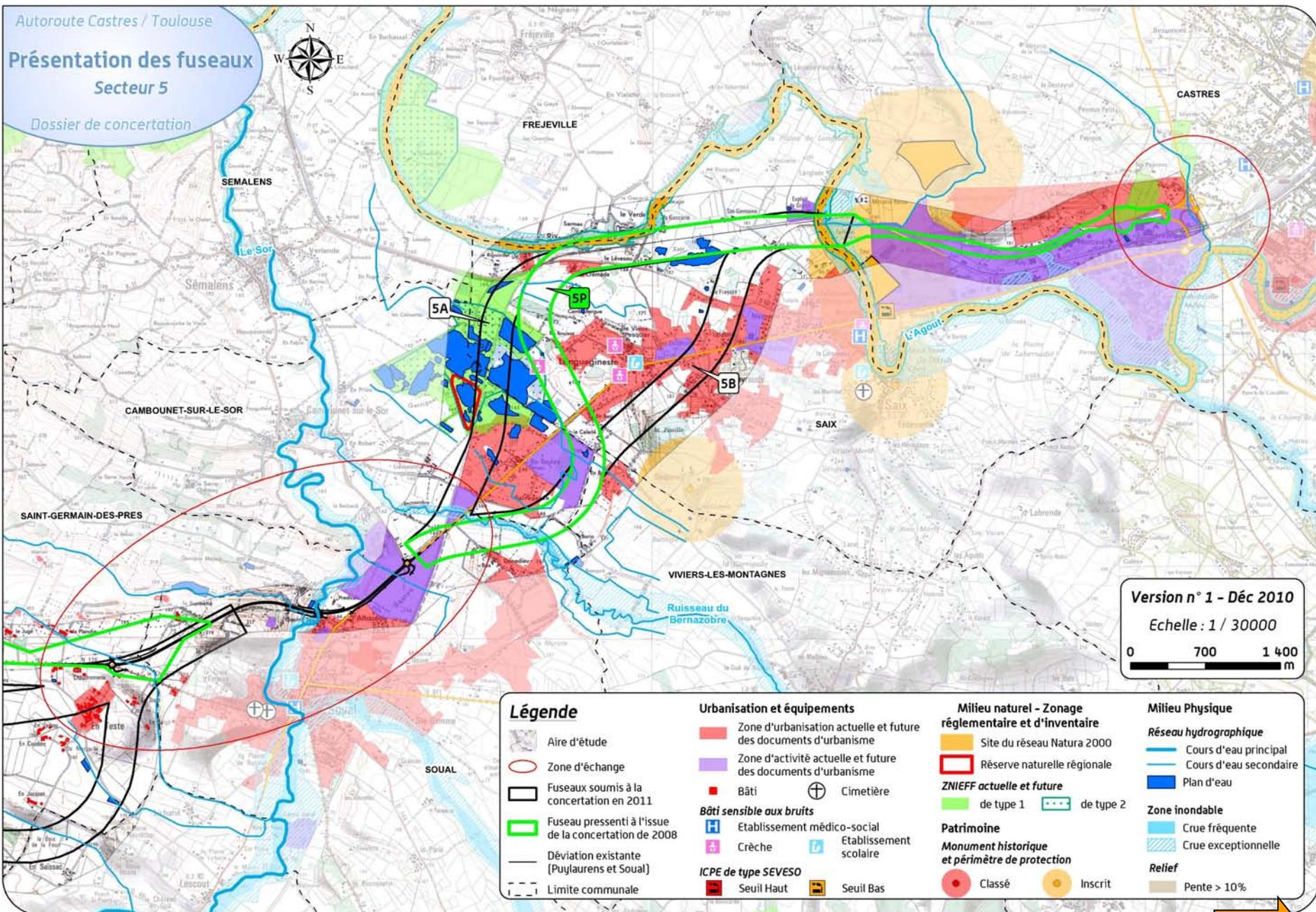
fuseau P = fuseau pressenti à la suite de la concertation 2007 - 2008



Présentation des fuseaux

Secteur 5

Dossier de concertation



Version n° 1 - Déc 2010
 Echelle : 1 / 30000
 0 700 1 400 m

<p>Légende</p> <ul style="list-style-type: none"> Aire d'étude Zone d'échange Fuseaux soumis à la concertation en 2011 Fuseau pressenti à l'issue de la concertation de 2008 Déviation existante (Puylaurens et Soual) Limite communale 	<p>Urbanisation et équipements</p> <ul style="list-style-type: none"> Zone d'urbanisation actuelle et future des documents d'urbanisme Zone d'activité actuelle et future des documents d'urbanisme Bâti Cimetière Bâti sensible aux bruits Etablissement médico-social Crèche Etablissement scolaire ICPE de type SEVESO Seuil Haut Seuil Bas 	<p>Milieu naturel - Zonage réglementaire et d'inventaire</p> <ul style="list-style-type: none"> Site du réseau Natura 2000 Réserve naturelle régionale ZNIEFF actuelle et future de type 1 de type 2 Patrimoine Monument historique et périmètre de protection Classé Inscrit 	<p>Milieu Physique</p> <p>Réseau hydrographique</p> <ul style="list-style-type: none"> Cours d'eau principal Cours d'eau secondaire Plan d'eau Zone inondable Crue fréquente Crue exceptionnelle Relief Pente > 10%
--	---	--	--





Autoroute

Cas res- Toulouse

Secteur 4..... de Soual à Puylaurens

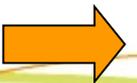
Secteur 4..... de Soual à Puylaurens

- **Présentation des enjeux principaux**

- Environnement humain : le bâti et l'agriculture
- Environnement naturel : sites d'intérêt pour les amphibiens, station botanique
- Les deux zones d'échanges

- **Présentation des fuseaux**

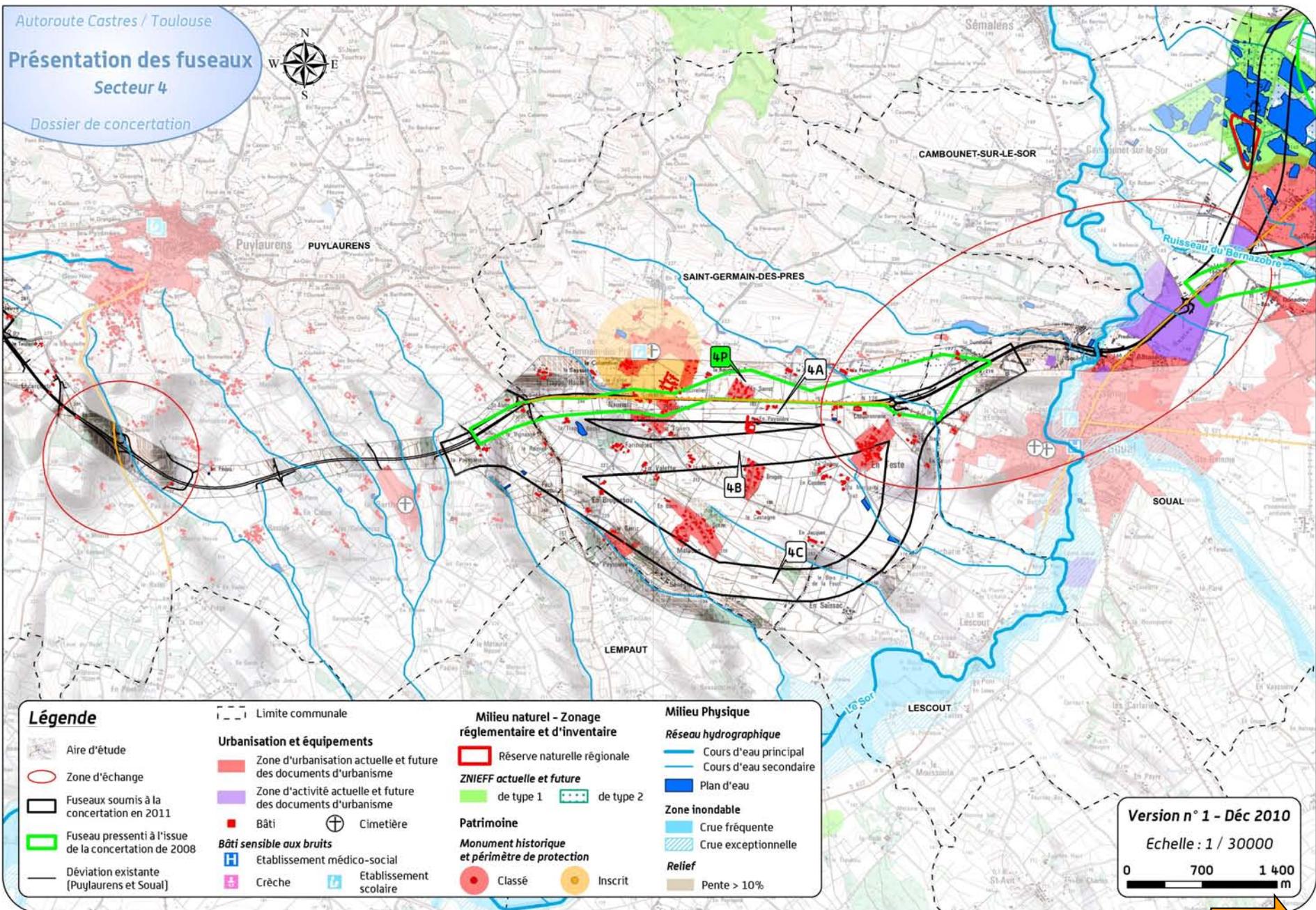
fuseau P = fuseau pressenti à la suite de la concertation 2007 - 2008



Présentation des fuseaux

Secteur 4

Dossier de concertation



Légende

- Limite communale
- Urbanisation et équipements**
- Zone d'urbanisation actuelle et future des documents d'urbanisme
- Zone d'activité actuelle et future des documents d'urbanisme
- Bâti
- Cimetière
- Bâti sensible aux bruits**
- Etablissement médico-social
- Établissement scolaire
- Déviation existante (Puy-lauren et Soual)
- Fuseaux soumis à la concertation en 2011
- Zone d'échange
- Aire d'étude
- Fuseau pressenti à l'issue de la concertation de 2008

- Milieu naturel - Zonage réglementaire et d'inventaire**
- Réserve naturelle régionale
- ZNIEFF actuelle et future**
- de type 1
- de type 2
- Patrimoine**
- Monument historique et périmètre de protection**
- Classé
- Inscrit

- Milieu Physique**
- Réseau hydrographique**
- Cours d'eau principal
- Cours d'eau secondaire
- Plan d'eau
- Zone inondable**
- Crue fréquente
- Crue exceptionnelle
- Relief**
- Pente > 10%

Version n° 1 - Déc 2010

Echelle : 1 / 30000

0 700 1 400 m





Autoroute

Cas res- Toulouse

Secteur 3..... de Puylaurens à Maurens Scopont

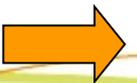
Secteur 3..... de Puylaurens à Maurens Scopont

- **Présentation des enjeux principaux**

- Environnement humain : le bâti et l'agriculture
- Patrimoine culturel : le château de Scopont
- Environnement naturel : nombreux sites d'intérêt écologique (espèces protégées) : amphibiens, oiseaux, insectes,... ; station botanique
- Environnement physique et contraintes techniques : le Girou et sa zone inondable
- Les deux zones d'échanges

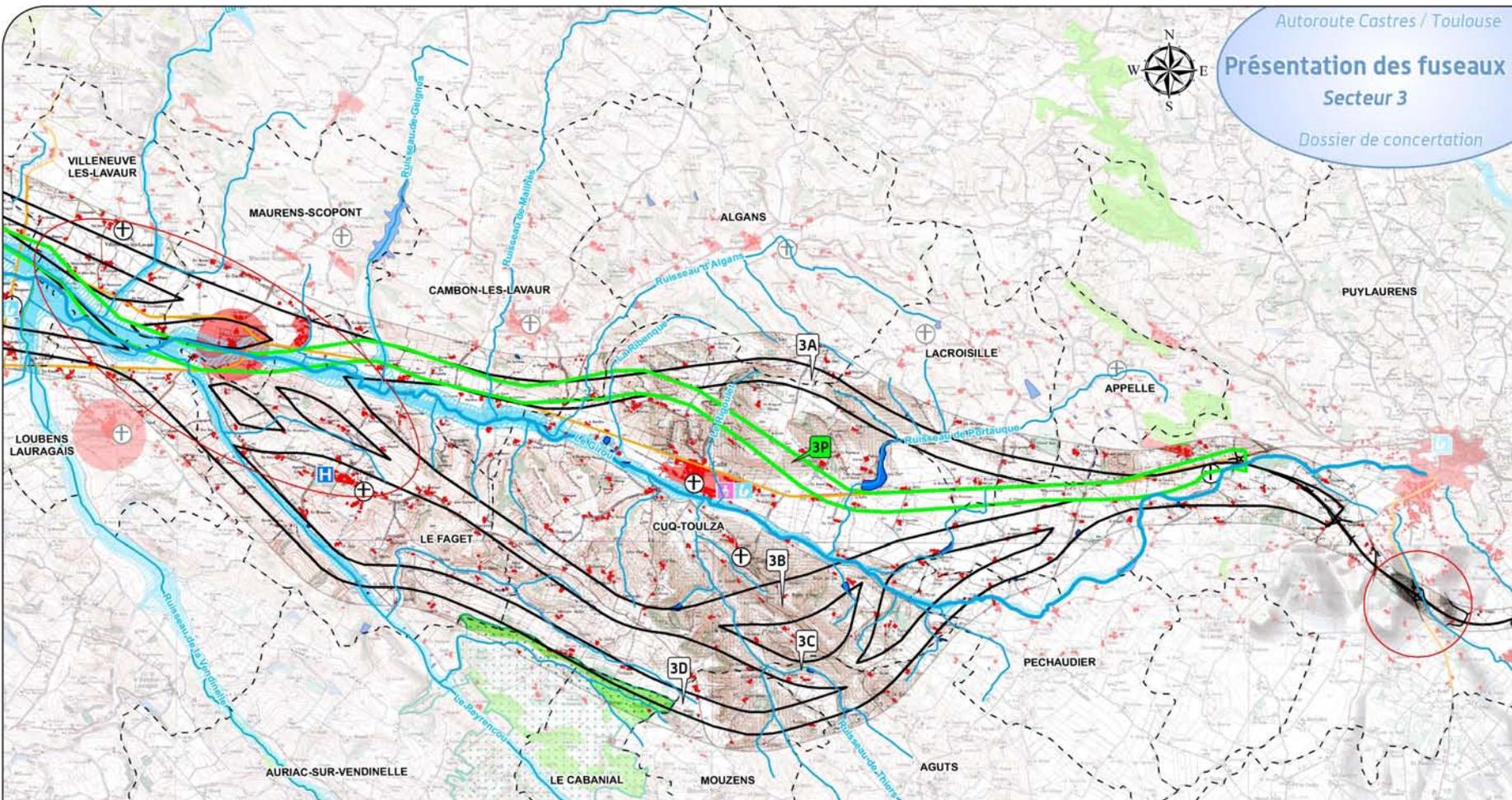
- **Présentation des fuseaux**

fuseau P = fuseau pressenti à la suite de la concertation 2007 - 2008



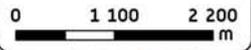
Présentation des fuseaux Secteur 3

Dossier de concertation



Version n° 1 - Déc 2010

Echelle : 1 / 50000



Légende

Limite communale	Urbanisation et équipements	Milieu naturel - Zone d'inventaire	Milieu Physique
Aire d'étude	Zone d'urbanisation actuelle et future des documents d'urbanisme	ZNIEFF actuelle et future	Réseau hydrographique
Zone d'échange	Zone d'activité actuelle et future des documents d'urbanisme	de type 1	Cours d'eau principal
Fuseaux soumis à la concertation en 2011	Bâti	de type 2	Cours d'eau secondaire
Fuseau pressenti à l'issue de la concertation de 2008	Cimetière	Patrimoine	Plan d'eau
Déviation existante (Puy-laurens et Soual)	Bâti sensible aux bruits	Monument historique et périmètre de protection	Zone inondable
	Etablissement médico-social	Classé	Crue fréquente
	Crèche	Inscrit	Crue exceptionnelle
	Etablissement scolaire		Relief
			Pente > 10%





Autoroute

Cas res- Toulouse

Secteur 2..... de Maurens Scopont à Verfeil

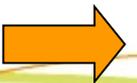
Secteur 2..... de Maurens Scopont à Verfeil

- **Présentation des enjeux principaux**

- Environnement humain : le bâti, le poste électrique de Verfeil et l'aérodrome de Bourg Saint Bernard
- Patrimoine culturel : le moulin de Nagasse, le pré de la Fadaise, le château de Scopont
- Environnement naturel : les stations botaniques d'espèces protégées, la bergeronnette printanière (nouveau)
- Environnement physique et contraintes techniques : le Girou et sa zone inondable
- Les deux zones d'échanges

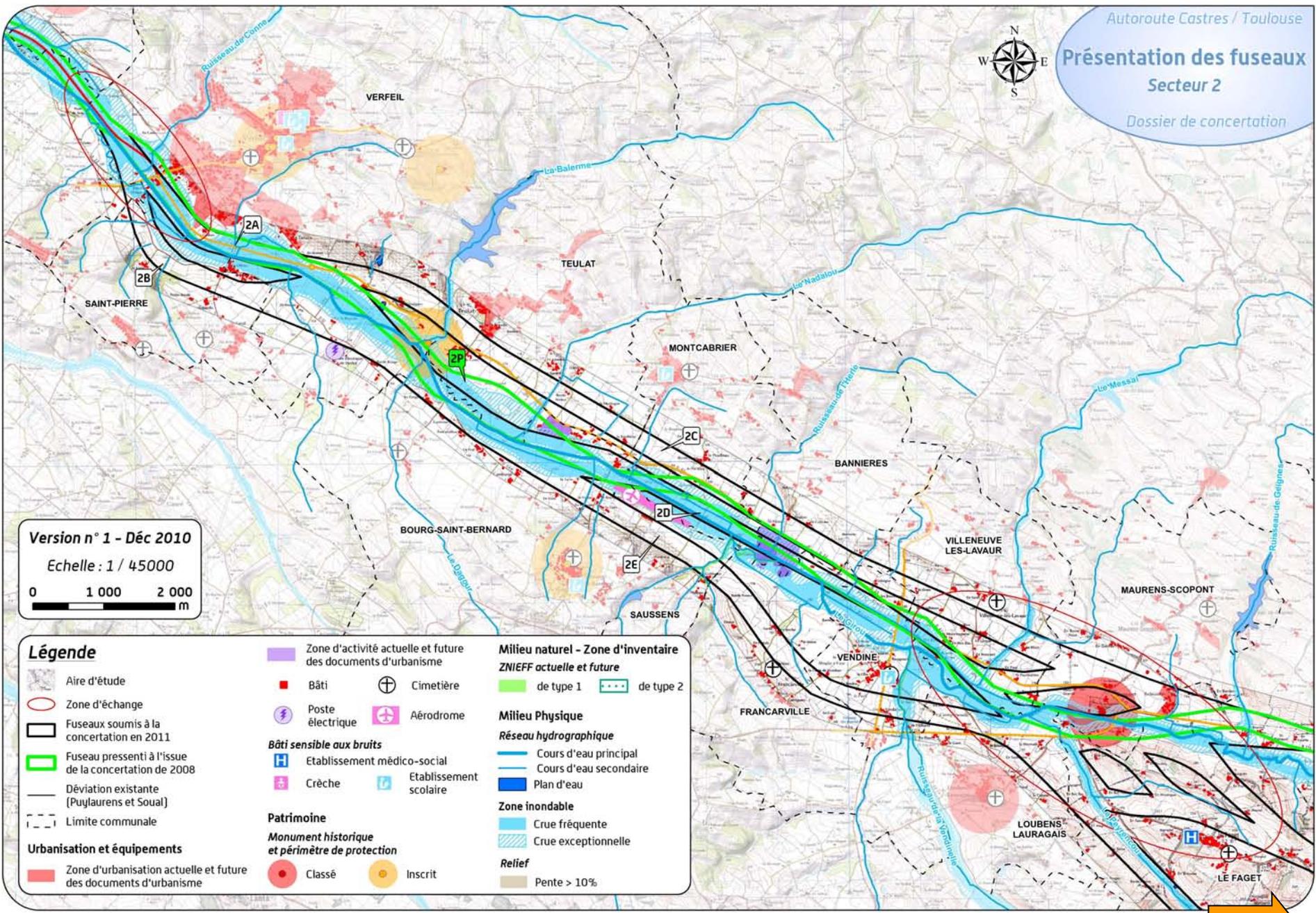
- **Présentation des fuseaux**

fuseau P = fuseau pressenti à la suite de la concertation 2007 – 2008



Présentation des fuseaux Secteur 2

Dossier de concertation



Version n° 1 - Déc 2010
Echelle : 1 / 45000
0 1 000 2 000 m

Légende

- Aire d'étude
- Zone d'échange
- Fuseaux soumis à la concertation en 2011
- Fuseau pressenti à l'issue de la concertation de 2008
- Déviation existante (Puy-laurens et Soual)
- Limite communale

Urbanisation et équipements

- Zone d'urbanisation actuelle et future des documents d'urbanisme

- Zone d'activité actuelle et future des documents d'urbanisme
- Bâti
- Poste électrique
- Cimetière
- Aérodrome
- Bâti sensible aux bruits**
- Etablissement médico-social
- Crèche
- Etablissement scolaire

Patrimoine

- Monument historique et périmètre de protection**
- Classé
- Inscrit

- Milieu naturel - Zone d'inventaire ZNIEFF actuelle et future**
- de type 1
- de type 2
- Milieu Physique**
- Réseau hydrographique**
- Cours d'eau principal
- Cours d'eau secondaire
- Plan d'eau
- Zone inondable**
- Crue fréquente
- Crue exceptionnelle
- Relief**
- Pente > 10%





Autoroute

Cas res- Toulouse

Secteur 1..... de Verfeil à l'A 68

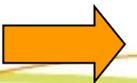
Secteur 1..... de Verfeil à Verfeil

- **Présentation du fuseau**

fuseau P = fuseau pressenti à la suite de la concertation 2007 - 2008

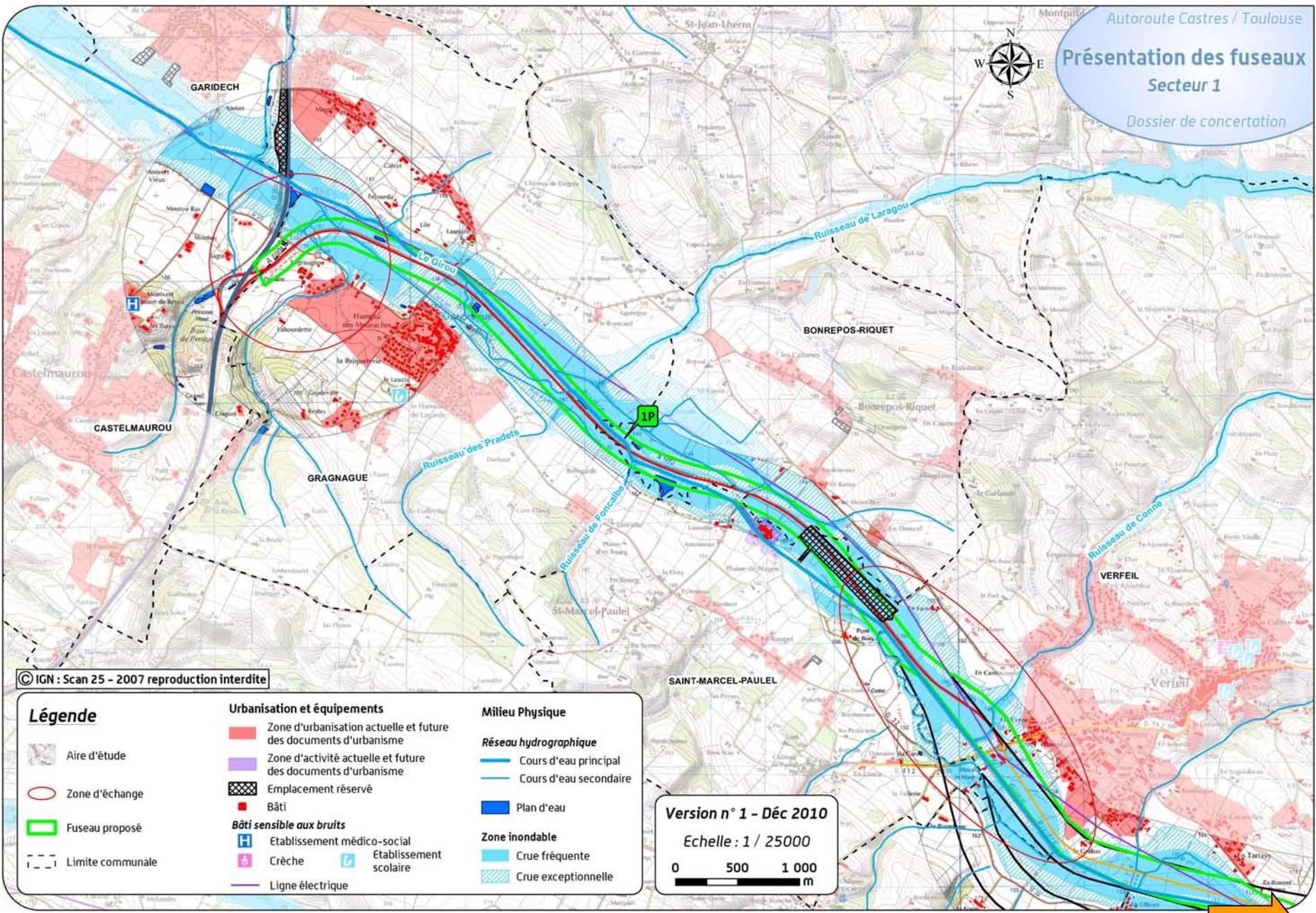
Les enjeux principaux :

- Environnement physique et technique : le Girou et sa zone inondable
- Les trois zones d'échanges



Présentation des fuseaux Secteur 1

Dossier de concertation



© IGN : Scan 25 - 2007 reproduction interdite

Légende	
	Urbanisation et équipements Zone d'urbanisation actuelle et future des documents d'urbanisme
	Zone d'activité actuelle et future des documents d'urbanisme
	Emplacement réservé
	Bâti
	Bâti sensible aux bruits Etablissement médico-social
	Crèche
	Etablissement scolaire
	Ligne électrique
	Limite communale
	Zone d'échange
	Fuseau proposé
	Milieu Physique Réseau hydrographique Cours d'eau principal
	Cours d'eau secondaire
	Plan d'eau
	Zone inondable Crue fréquente
	Crue exceptionnelle

Version n° 1 - Déc 2010
Echelle : 1 / 25000
0 500 1 000 m



Merci de votre attention



Légende

-  Aire d'étude
-  Déviation existante
(Puylaurens et Soual)
-  Limite communale

MILIEU HUMAIN

Urbanisation

-  Zone d'urbanisation actuelle et future des documents d'urbanisme
-  Zone d'activité actuelle et future des documents d'urbanisme
-  Bâti
-  Cimetière

Bâti sensible aux bruits

-  Etablissement médico-social
-  Etablissement scolaire
-  Crèche

Réseaux et servitudes

Aéronautique

-  Aérodrome
-  Servitude aéronautique

Energie

-  Ligne électrique
-  Poste électrique

Télécommunication

-  Pylône hertzien
-  Servitude radioélectrique

Installation Classé Pour l'Environnement (ICPE)

-  SEVESO - Seuil Haut
-  SEVESO - Seuil Bas
-  Autre ICPE non SEVESO
-  ICPE à caractère agricole

Agriculture

-  Siège d'exploitation agricole
-  Bâtiment agricole

MILIEU NATUREL

Zonage réglementaire et d'inventaire

-  Site du réseau Natura 2000
-  Réserve naturelle régionale
- ZNIEFF actuelle et future :  de type 1
-  de type 2

Faune

-  Habitat d'intérêt pour la faune

Flore

-  Zone d'intérêt fort : présence avérée d'espèce protégée
-  Zone d'intérêt modéré : présence avérée d'espèce patrimoniale non protégée

Habitat humide

-  Prairie humide

PATRIMOINE

-  Monument historique et périmètre de protection
-  Patrimoine bâti non protégé
-  Zone de forte densité de sites archéologiques
-  Site historique des fêtes de Pentecôte

MILIEU PHYSIQUE

Réseau hydrographique

-  Cours d'eau principal
-  Cours d'eau secondaire
-  Plan d'eau
-  Cône d'éboulement

Zone inondable

-  Crue fréquente
-  Crue exceptionnelle

